

Exili l'observait.

Il rompit le silence.

— Oui, dit-il d'une voix timbrée, qui fit vibrer toutes les cordes du cœur de son enfant d'élection, c'est une chose cruelle pour un fils de mépriser son père et de ne pouvoir embrasser sa mère sans horreur.

Et moi, reprit-il après une pause, je viens d'accomplir la plus difficile et la plus dangeoureuse de mes expériences.

— Vous avez empoisonné mon âme, mon père.

Exili se leva comme si la main de l'ange des ténèbres s'était posée sur son épaule.

Dominant cette faiblesse passagère, il répondit d'une voix sourde :

— J'ai mérité ce reproche ; mais la nature est une bonne mère, Olivier, et elle me montre le baume qui calmera ta blessure.

Je viens de voir passer une jeune fille sous le couvert de ces arbres.

Sans doute, c'est ta fiancée, car elle regarde avec persistance du côté de cette fenêtre.

Elle est belle comme un lys, et sa vue fera sur toi l'office de contre-poison.

Comme ils échangeaient un signe d'intelligence avec Henriette, la porte s'ouvrit.

Cosimo annonça ;

« Monsieur de Penautier, receveur général du clergé. »

XIV

LA DOT D'HENRIETTE

Bien qu'il eût pris tout le temps de se préparer à cette entrevue, le visage du financier trahissait cette vague inquiétude et cette terreur instinctive que le nom redoutable d'Exili mort faisait renaître dans son esprit troublé.

Sur l'invitation d'Olivier, Penautier s'assit.

— A qui ai-je l'honneur de parler ? dit-il en s'adressant à Exili, debout devant lui, les bras croisés.

— Vous ne me reconnaissez pas ?

— Il me semble, monsieur, que ce n'est pas la première fois que j'entends votre voix et que mon regard rencontre le vôtre, mais mes souvenirs sont trop confus pour être précisés.

— Je suis le comte de Kronborg, et votre illusion s'explique par une ressemblance de famille :

Exili était mon frère aîné.

— J'ai eu le regret d'apprendre qu'il est mort à la Bastille.

Votre frère, monsieur, était un homme d'une science consommée et il emporte avec lui bien des secrets.

— Pas tous, monsieur.

Exili reprit :

— J'arrive d'Angleterre, pour obéir à sa dernière volonté, et je repartirai sur l'heure.

En deux mots, voici ce qui vous concerne.

Mon frère désire que nous liquidions ensemble, et séance tenante, la succession d'Hanyvel.

A ce nom, Penautier étendit la main.

— J'étais son ami, monsieur, et ma connaissance de ses affaires et de ses opérations me permettra de vous aider à sauver quelques épaves de ce grand naufrage ; mais cette succession est très embarrassée. Hanyvel seul était capable de manœuvrer ses capitaux ; toute sa force était dans son crédit ; malheureusement,

il n'est plus au gouvernail, et son navire a sombré corps et biens.

— Corps, oui ; biens, non.

— Les créances d'Hanyvel, qui se chiffrent par quatre millions d'actif, seront mises à prix pour cent mille livres, et la dernière bougie s'éteindra sans échec.

— Pourquoi ?

— Parce que ces créances pouvaient être solides entre ses mains par un roulement de capitaux fictifs, et qu'elles seront sans valeurs à la première déchéance.

Tout se résume par un mot ;

Hanyvel est mort !

— Subitement.

— Qui peut répondre de son lendemain ? Quand l'heure sonne il faut partir.

— Oui, même quand une main complaisante donne un coup de pouce à l'aiguille de l'horloge.

— C'est là une façon d'envisager la mort d'Hanyvel qui pouvait convenir à monsieur votre frère.

— Et je partage absolument sa manière de voir, monsieur Penautier.

Comprenez-moi bien :

Toute la fortune d'Hanyvel est engagée dans des entreprises prospères.

Il ne s'agit pour la relever, que d'un capital de résistance.

Voulez-vous partager avec moi ?

La Ferme est à deux pas.

(A CONTINUER.)

Commencé le 8 Décembre 1881. (No. 102.)

Le Bureau du FEUILLETON ILLUSTRÉ est déménagé au No. 17 rue Ste Thérèse, (en haut.)

INFORMATIONS

Nos abonnés voudront bien se rappeler que le mois de Mars expiré, l'abonnement est de 50 par cent plus cher. Voyez les conditions sur la dernière page.

Nous engageons nos souscripteurs qui n'ont pas encore payé leur abonnement de l'année dernière à le faire immédiatement ; car pour peu que cela continue, nous serons forcés de leur discontinuer l'envoi du journal et de remettre leur compte à notre collecteur.

Outre nos agents de Paroisses, M. Matt. Chartier, de Montréal (47, rue Versailles), est notre seul agent voyageur, autorisé à prendre des abonnements.

“ LE FEUILLETON ILLUSTRÉ ”

PARAIT TOUS LES JEUDIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Payable d'avance ou dans le cours des trois premiers mois  
 UN AN.....\$1.00 — SIX MOIS..... \$0.50  
 Payable dans le cours des trois derniers mois :  
 UN AN..... \$1.50 — SIX MOIS..... \$0.75

A L'ÉTRANGER : STRICTEMENT D'AVANCE

Aux agents, 10 cents la douzaine et 20 par cent sur l'abonnement strictement payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE.,

Boite 1086, E. de P., Montréal.

No. 17, rue Ste. Th. Grève.